X 4e circ.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME — CIRCONSCRIPTION DE SAINTES-JONZAC

Elections Législatives - Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE (U.N.R.)

Roger BAS

CONSEILLER TECHNIQUE AGRICOLE
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOCIÉTÉ (S. E. D. A.)
PÈRE DE SIX ENFANTS

SUPPLÉANT :

Roger POIREAU

ADMINISTRATEUR CIVIL
OFFICIER DU MÉRITE TOURISTIQUE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

Electrices, Electeurs,

Par leur vote de dimanche dernier, les électrices et électeurs ont, sur tout le Territoire, fortement ébranlé le système en plaçant presque partout, dans les premiers rangs, les canditats de l'Union pour la Nouvelle République.

Malgré ces coups de boutoir le système ne s'est pas encore complètement effondré, sa survie ou sa disparition dépend de votre vote du 30 Novembre.

Si les anciens élus nationaux ou élus locaux, ou leurs collègues de parti qui ont amené le Pays au bord de la faillite ou de la guerre civile se retrouvent dans la nouvelle Assemblée, ils s'efforceront de reprendre les places menacées pour faire de la Ve République une IVe bis. Ils ne manqueront pas de jeter la France dans une nouvelle crise d'où sortiraient l'anarchie et la dictature.

Au sein de l'Union pour la Nouvelle République se sont regroupés, avec les fidèles compagnons de la première heure du GÉNÉRAL DE GAULLE, tous ceux qui, sans défaillance depuis onze ans, n'ont cessé de réclamer son retour et la fin de l'ancien système.

Dans sa Conférence de Presse du 23 Octobre, le GÉNÉRAL DE GAULLE les a désignés ainsi : « ...Ceux qui m'ont toujours montré un amical dévouement à travers les vicissitudes. »

Seul un groupe important d'élus de l'Union pour la Nouvelle République pourra permettre à l'Assemblée Nationale la mise en œuvre de la politique républicaine et libérale du GÉNÉRAL DE GAULLE, dans le cadre de la Constitution que vous avez approuvée le 28-9-1958.

Mais l'œuvre entreprise par le GÉNÉRAL DE GAULLLE est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un esprit nouveau et des hommes nouvaux.

ATTENTION,

Le *Général de Gaulle* a mis en garde les futurs parlementaires contre la tentation de déborder les limites du rôle dévolu aux assemblées. Il a demandé à celles-ci :

- de remplir d'une manière objective leurs fonctions législatives ;
- de s'abstenir des surenchères, des prétentions, des agitations partisanes dont trop souvent l'exemple fut donné.

« Alors, a-t-il dit, les pouvoirs de l'Etat fonctionneront dans l'équilibre, la stabilité, l'efficacité et la nation « s'intéressera aux libres débats de ses représentants. »

Les hommes du système voudront en revenir aux erreurs d'hier. Ils risquent de jeter la République dans une crise nouvelle d'où sortiraient l'anarchie et la dictature.

Les candidats de l'U.N.R. auront les yeux fixés sur demain. Respectueux du rôle que leur assigne la Constitution, ils soutiendront l'action nationale du *Général de Gaulle* pour le redressement du pays.

Ce redressement doit se concrétiser par :

1°) La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le Général de Gaulle.

2°) La poursuite de la Réforme de l'Etat par la réorganisation des administrations centrales, le regroupement régional des services techniques.
La Réforme de la Justice rendue à la gratuité et réorganisée par une simplification de la procédure.

3°) La simplification du jeu des partis politiques par le regroupement des grandes tendances nationales et l'application stricte des dispositions de la Constitution obligeant les formations politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques.

4°) Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire à part entière dont l'indépendance sera respectée et qui poursuivra autour d'elle la construction de l'Europe.

5°) Une politique hardie d'expansion économique comportant :

■ Le développement des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome).

■ L'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et de la renaissance pour les régions sous-équipées.

■ La modernisation de l'agriculture par l'aide aux investissements ; la garantie du revenu agricole par le respect de l'indexation des prix.

■ L'orientation de l'agriculture vers des qualités correspondant aux goûts et désirs des acheteurs français et étrangers, ce qui facilitera nos exportations et permettra à notre production agricole de s'intégrer dans le Marché Commun européen et donnera au monde paysan le sort meilleur auquel il a droit.

■ L'amélioration des circuits commerciaux de distribution et la possibilité offerte aux petits et moyens commerces de s'organiser de manière compétitive.

6°) Une politique financière et monétaire saine impliquant :

■ Un équilibre strict du budget ordinaire.

■ La débudgétisation des investissements.

■ Une révision de la politique des subventions économiques et du crédit.

■ Une discipline sévère de l'émission monétaire préparant le retour à la convertibilité du franc et au libre transfert des capitaux.

■ Une réforme profonde de la fiscalité par la suppression des taxes de faible rendement et des régimes d'exception, et par l'établissement de la justice fiscale ; pour que la France redevienne forte, grande, respectée, il faut que les français qui la composent : ouvriers, agriculteurs, commerçants, professions libérales, ne soient pas bafoués dans leurs justes revendications, pressurés par des impôts excessifs, et considérés comme des numéros matricules dépourvus d'âme et de raison, tout juste capables d'être les robots d'un Etat collectiviste destructeur de la famille et de la civilisation.

7°) Un effort décidé en faveur de la construction de logements et l'amélioration de l'habitat rural.

8°) Une politique sociale, inspirée par la justice et l'humanisme et s'orientant vers des objectifs précis qui sont :

■ La promotion des salariés, aussi bien au niveau de l'entreprise par le rôle accru donné aux travailleurs, qu'au niveau de l'Etat et la participation des syndicats à l'élaboration au sein du Conseil Economique, doté de pouvoirs accrus, d'une véritable politique économique nationale.

■ La gestion stricte des deniers confiés par les salariés et agriculteurs à la Sécurité Sociale.

■ L'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'Administration et les Assurés.

■ Le développement des diverses prestations, notamment de l'assurance « vieillesse » liée à l'essor de la production.

■ L'aide massive à la jeunesse (et je sais de quoi il s'agit, j'ai six enfants !), à qui devront être assurés, une fois l'éducation achevée, l'emploi et le logement, notamment par la mise au point du plan de salaire garanti préconisé par le Général de Gaulle.

9°) Des réformes nombreuses dans le domaine de l'Enseignement, pour, en respectant le pluralisme traditionnel, redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes ; développer l'enseignement technique et agricole et en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats ; ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers et ruraux, qui doivent avoir leur place dans notre France de demain.

Le 30 Novembre, POUR UNE FRANCE PLUS JEUNE, PLUS DYNAMIQUE, PLUS HUMAINE :

Votez pour ceux qui ont toujours soutenu De Gaulle !..

Votez pour l'Union pour la Nouvelle République !..

Votez Roger BAS,

CONSEILLER TECHNIQUE AGRICOLE
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOCIÉTÉ (S. E. D. A.)
PÈRE DE SIX ENFANTS

VU : LE CANDIDAT.

Saintes, — Imp. DELAVAUD. — 11-1958.